



ANCIENNE CARRIÈRE DE SAINT-CRICQ



Conservatoire
d'espaces naturels
Midi-Pyrénées



PAYS GERSOIS



Situation géographique

Département : Gers

Commune : Auch

Lieu-dit : Saint-Cricq

Caractéristiques :

Altitude : 200 à 230 mètres

Surface : 7,5 hectares

Maîtrise foncière ou d'usage :

Acquisition en 2011 de 3,5 Ha par le CEN MP et le CPIE 32

Projet de convention de gestion avec le centre hospitalier d'Auch et l'Office National des Forêts

Partenaires :

Association Gersoise d'Etude des Reptiles et des Amphibiens, Conseil Départemental du Gers, centre hospitalier d'Auch, Office National des Forêts, Association Botanique Gersoise

Statuts

ZNIEFF I (730030401)

ZNIEFF II (730011020)

ZNIEFF I deuxième génération (Z1PZ0557)

ZNIEFF II deuxième génération (Z1PZ2220)

Espace Naturel Sensible

Description générale du site

Le site d'étude se situe sur la commune d'Auch, dans le département du Gers. Il est constitué de la totalité de l'ancienne carrière avec son **front de taille** et d'une **zone boisée** périphérique. La présence de nombreuses **mares et ornières** pérennes ou temporaires confère à ce site une grande **richesse faunistique**.

Historique

La carrière de Saint-Cricq fait partie d'un réseau de 5 à 6 carrières qui furent exploitées entre 1950 et 1980. Le site, particulièrement **riche en amphibiens**, a été découvert en 2003 par l'Association Gersoise d'Etude des Reptiles et des Amphibiens (AGERA). En 2008, il est racheté dans le cadre d'un projet d'installation de stockage de déchets inertes. Suite à cela, le CPIE Pays Gersois décide, en collaboration avec le CEN et l'AGERA, de réaliser un porter à connaissance sur les enjeux du site et la nécessité de sa préservation. Suite à de multiples échanges entre les différents acteurs, le CPIE et le CEN parviennent, en 2011, à **acquérir** le site. Un certain nombre d'actions sont alors entreprises (nettoyage, sensibilisation, suivis écologiques, ...) et le plan de gestion est mis en place.

Principaux intérêts

La richesse du site est liée à la diversité des habitats présents, propices à de nombreux groupes faunistiques.

Intérêts faunistiques

La présence de mares et ornières temporaires ou permanentes fait de ce site un milieu riche en espèces d'**amphibiens**. En effet, on y retrouve pratiquement toutes les espèces d'amphibiens présentes sur le département, toutes protégées. Parmi elles, le Triton marbré est l'espèce qui semble présenter les enjeux de conservation les plus forts.

La diversité des micro-habitats et des strates de végétation en fait également un site riche en invertébrés. Des espèces d'**araignées** peu communes pour la région ont notamment été identifiées, telles que *Arctosa lacustris*.



Intérêts floristiques

Les pelouses ourlets et les pelouses sèches abritent une belle diversité d'espèces à enjeux, dont deux **orchidées** rares et protégées *Anacamptis fragrans* et *Ophrys speculum*.

Unités écologiques ou habitats

Les **mares** et leur cortège d'espèces prioritaires constituent le principal enjeu du site. Le maintien des **milieux ouverts** ou semi-fermés, tels que les pelouses ourlets à *Dorycnium* ou les pelouses sèches, est nécessaire pour la conservation des espèces inféodées à ces milieux. Cependant, les strates arbustives et arborées jouent aussi un rôle important dans la diversité du site. De plus, les zones de falaise et les sources tufeuses constituent une autre particularité qu'il serait intéressant d'étudier plus en détail.

Actions engagées et mesures de gestion

Le plan de gestion a été rédigé en 2014.

Depuis l'acquisition du site, des actions ont d'ores et déjà été réalisées, comprenant notamment des chantiers de nettoyage et des suivis écologiques. Ce lieu, très utilisé par des engins motorisés (quads, ...), a aussi fait l'objet d'actions de sensibilisation auprès des différents usagers (pose de panneaux d'information par exemple). Le site a été sécurisé par des clôtures et est désormais surveillé. Des sorties pédagogiques sont régulièrement organisées.

Perspectives

Le programme prévoit un certain nombre d'actions à entreprendre. Elles concernent d'une part la **gestion des habitats** et le suivi des espèces, et d'autre part, l'aménagement d'un **sentier de découverte** et la **sensibilisation** du public.

Principaux objectifs de gestion

- Conserver voire améliorer le réseau de mares et son cortège d'espèces associées
- Restaurer des zones de pelouses sèches pour les populations d'orchidées menacées
- Conserver les milieux ouverts de pelouses xérophiles
- Conserver les milieux rocheux et sources tufeuses
- Conserver les pelouses ourlets à *Dorycnium*
- Conserver une mosaïque de milieux interconnectés
- Recueillir de l'expérience pour lutter contre le *Sporobolus indicus*, espèce invasive
- Sensibiliser et informer les acteurs locaux et le grand public

Cumul du nombre d'espèces connues et découvertes depuis l'inventaire initial :

Mammifères	5
Oiseaux	44
Reptiles	5
Amphibiens	10
Hyménoptères	12
Araignées	155
Coléoptères	15
Dictyoptères	5
Myriapodes	1
Hémiptères	11
Orthoptères	29
Névroptères	1
Odonates	19
Hétérocères (papillons de nuit)	75
Rhopalocères (papillons de jour)	43
Homoptères	3
Mollusques	6
Dermatères	1

Faune **440**

Flore **230**



L'ancienne carrière de Saint-Cricq, un site propice aux amphibiens